

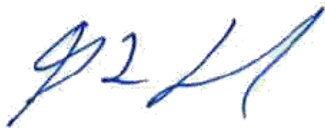
AVIS PUBLIC

Report de la vente d'immeubles pour non-paiement de taxes

AVIS est par la présente donné par le soussigné, qu'en raison de l'évolution de la situation de pandémie de la COVID-19, la vente d'immeubles pour non-paiement de taxes pour les municipalités de : « *Les Cèdres, Pointe-des-Cascades, Rivière-Beaudette, Saint-Clet, Sainte-Marthe, Saint-Polycarpe et Saint-Zotique* » prévue le lundi 19 octobre à 10 h **est reportée à une date ultérieure.**

Cette décision fait suite à l'arrêté ministériel numéro 2020-074 du ministre de la Santé et des Services sociaux en date du 2 octobre 2020.

DONNÉ À VAUDREUIL-DORION, ce 5^e jour du mois d'octobre de l'an deux mille vingt (2020).



GUY-LIN BEAUDOIN
Directeur général et secrétaire-trésorier